

5 février
COMMISSION chargée de l'examen du projet de
loi ayant pour objet l'amélioration et l'a-
grandissement du port de Dieppe (nommée le
3 février 1880).

MM.

- 1^{er} BUREAU : MONTAIGNAC (AMIRAL DE).
- 2^e — DOMPIERRE D'HORNOY (AMIRAL DE).
- 3^e — DUPUY DE LOME.
- 4^e — BRUN CHARLES).
- 5^e — VICOMTE DE RAINNEVILLE.
- 6^e — GÉNÉRAL ROBERT.
- 7^e — CUVINOT.
- 8^e — COMTE DE MÉRODE.
- 9^e — VIVENOT.

Commission relative à l'agrandis-
sement du port de Dieppe.
—————

M. M. L'amiral de Montaignac
L'amiral de Dompierre d'Hornoy
Dupuy de Lôme
Brun (Charles)
Vicomte de Rainneville
Général Robert
Cuvinois
Comte de Mérode
Vivinois

1255 255





1

Séance du 5 février 1880

La séance s'ouvre à 1^h 1/2 sous la présidence de M^r l'Amiral de Montaignac D'ajon d'âge -

M^r Curriot remplit la fonction de secrétaire -

M^r Dupuy de Lôme expose que dans son bureau, il a visité pour obtenir une amélioration de l'entrée du port -

M^r de Montaignac a présenté les mêmes observations en demandant que l'on examinât si le projet au point de vue de la sécurité du port -

La Commission décide que l'on demandera au Ministre le avis

du Conseil d'Amirauté et du Conseil des Travaux de la Marine -

M^r le g^{al} Robert dit qu'il y a deux choses à examiner

1^o Le développement des basses et des quais

2^o L'établissement d'une barge de demi-marsée.

3^o L'entrée du port -

Il faudrait examiner la question de sécurité et faire au besoin des réserves -

M^r Dupuy de Lôme en l'avis qu'il conviendrait de prévoir ces réserves concernant l'entrée du port - Il critique certaines assertions de l'exposé des motifs -

M^r Curriot propose que l'on ait recours à M^r le Ministre des Travaux publics. La Commission accepte cette proposition et décide que M^r le Directeur des Travaux de la Navigation sera prévenu -

M^r de Montaignac fait mention l'importance du port de Sète -

M^r Dupuy de Lôme affirme avec la nécessité de faciliter l'entrée du port.

La séance est levée à 2^h 1/2

Le Président

Le Secrétaire

Montaignac

Curriot

2
Séance du 18 Février 1880

La séance s'ouvre à 1^h/₄ sous la présidence de M^r l'Amiral de Montaignac -

Étaient présents. M^l. l'Amiral de Montaignac, l'Amiral de Douville d'Herbois, Ch. Brun, G^{al} Robert, Auvriot Vivier et Dupuy de Lôme -

M^r le Président invite M^l. Roussseau Directeur au Ministère des Travaux Publics, Bellot Ing^r en chef de l'École Navale, Legros, Inspecteur G^{al} des Travaux hydrauliques de la marine, à assister à la séance.

M^r le Président adresse à M^r Bellot diverses questions sur les détails du projet. Il demande notamment s'il n'y aurait pas intérêt à admettre le projet révisé par la Commission.

M^r Bellot dit que, de l'avis exprimé par M^r Hérisson Ing^r hydrographe de la marine, les courants et l'état de la plage ne permettraient pas de conclure à l'adoption de cet avant-projet. C'est aussi l'avis de M^r Bellot -

Le cas de Dieppe n'est pas le même que celui de Boulogne.

M^r Bellot exprime la pensée que les travaux projetés évitent la houle et le ressac -

M^r Dupuy de Lôme fait ressortir l'utilité d'une amélioration complète du port de Dieppe, ~~supplémentaire~~ ^{supplémentaire} placée dans les conditions de transport les plus économiques pour les marchandises, par ~~rapport~~ ^{rapport} à la plus courte distance des transports par terre -

Le Commerce français est très intéressé à cette amélioration -

M^r Delattre, Directeur de la C^{ie} des Chemins de fer del'Est, M^r Blouin Vice Président de la C^{ie} del'Est

sont introduits à la séance -

M^r Blouin fait ressortir les développements dont le port de Dieppe est susceptible, appuyant la raison donnée par M^r Dupuy de Lôme -

M^r Roussseau émet l'avis que la solution proposée

par le gouvernement satisfere aux besoins du Commerce et repandra pleinement aux desirs exprimes par la C^{ie} de l'ouest -

M^r Dupuy de Lome craint que l'entree du port ne soit trop difficile par l'importance des travaux projets dans l'interieur du port -

La discussion s'engage ensuite entre M^r le President et M^r Bellot sur l'utilite du prolongement des jetes et sur la convenance d'un avant port en eau profonde.

M^r Delaitre, tout en adoptant le projet en ce qui concerne les travaux de l'interieur du port, estime qu'il est indispensable de faciliter l'entree des navires par la creation d'un avant port.

M^r Rousseau dit qu'on a voulu, non changer le caractere de la destination du port de Dieppe, mais de developper les conditions actuelles -

M^r Le Gros, Inspecteur gen^l de Travaux hydrauliques de la marine, ~~exprime~~ ^{formule} avec beaucoup de reserves une opinion contraire à celle de M^r Bellot

M^r l'Amiral de Dampierre d'Hornoy demande s'il ne vaudrait pas mieux faire l'entree du port et ajourner les travaux de l'interieur -

M^r Ch. Breun pose la meme question - mais reserve la question ^{financiere}

M^r Rousseau insiste pour le vote du projet -

M^r le President observe que l'on pourrait ajourner la depense du Bassin de radoub - et se contenter d'un quai de Carénage en reportant la depense sur les travaux de l'entree -

M^r le gen^l Robert presente qqes observations sur la division du projet.

M^r Bellot, évalue le devis des travaux à 6 ou 7 ans -

les travaux ajournés comprenant le bassin de radoub et l'allongement des jetes.

M^r Delaitre pense que la creation de l'avant port aura pour effet de diminuer la houle et les orages et de donner du calme dans l'avant port - les ^{des} assurances seront diminuées - _{prix}

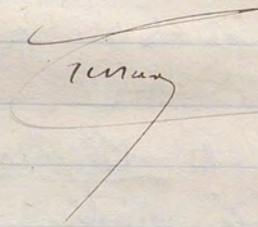
M. de Gros estime également que le biscuit ne
demande pas un calage aussi complet que les tuyaux
paraisent le supposer -

La Commission nomme M. Dupuy de Lôme rapporteur.
M. Dupuy de Lôme se mettra en relation avec le Ministre
des Travaux publics pour tâcher d'arriver à un accord
sur la question de savoir s'il ne conviendrait pas de
modifier ~~la~~ ~~forme~~ du projet en y ajoutant des
travaux d'avant port en cas profonde demande
pour la Côte d'Or -

La Commission s'ajourne à une époque ultérieure
La séance est levée à 4^h

Le Secrétaire

Le Président
M. de Montigny



Séance du 19 mars 1880

La séance s'ouvre à 1^h 1/4 sous la présidence de M^r l'Amiral de Montaignac - M^r le Ministre et M^r le Directeur des Douanes ^{et le Président de la séance} assistent
M^r Dupuy de Lôme rapporteur, expose les idées comprises dans le rapport -
Il fait ressortir l'importance d'un avis porteur en vue d'obtenir le
calcul dans le port -

M^r l'Amiral de Montaignac insiste dans le même sens.

M^r le G^{ral} Robert demande s'il ne pourrait pas être apporté
de modifications au projet -

M^r Dupuy de Lôme repousse ces modifications et lit les conclusions
de son rapport -

Le rapport est adopté et la Commission en autorise le dépôt
sur le bureau du Sénat. Elle autorise en outre le rapporteur
à demander l'urgence

Le Secrétaire

Le Président

M^r de Montaignac

Curry